# Fonds Desjardins Obligations opportunités



**COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 31 MARS 2020** 



GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE : AllianceBernstein

DATE DE CRÉATION : 12 janvier 2004

CATÉGORIE CIFSC\* : Revenu fixe canadien

## Facteurs ayant contribué au rendement relatif

- → La duration généralement plus longue que celle de l'indice a contribué au rendement relatif alors que les rendements diminuaient sur l'ensemble de la courbe de rendement.
- → La sélection des titres dans les obligations de qualité supérieure de sociétés canadiennes a contribué au rendement relatif.
- → La sous-pondération sectorielle des obligations provinciales canadiennes et des obligations de qualité supérieure de sociétés canadiennes, lesquelles ont affiché un rendement inférieur pour le trimestre.

### Facteurs ayant nui au rendement relatif

- → La sélection des titres titrisés américains, y compris les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales pour lesquels les indices CMBX ont affiché un rendement très défavorable, tout comme les titres adossés à des créances.
- → La sous-pondération des titres fédéraux canadiens, car les actifs à risque ont affiché un piètre rendement au cours du premier trimestre.
- → Les titres d'État des marchés émergents et les obligations de sociétés des marchés émergents, car ces secteurs ont offert un rendement très décevant.

### Changements importants apportés durant la période

- → Augmentation de la pondération des titres fédéraux canadiens.
- → Diminution de la pondération des titres provinciaux canadiens, en particulier ceux de la Colombie-Britannique et de l'Alberta.

## Fonds Desjardins Obligations opportunités

Desjardins
Gestion de patrimoine
Placements · Investissements

**COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 31 MARS 2020** 



GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :

AllianceBernstein

DATE DE CRÉATION:

12 janvier 2004

CATÉGORIE CIFSC\*:

Revenu fixe canadien

- → Liquidation des obligations d'État de l'Afrique du Sud.
- → Diminution de la pondération des obligations gouvernementales italiennes.

\* CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. http://www.cifsc.org/.

Les informations incluses dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.